



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

26 juin 2026

Déclaration du président lu lors de la séance du conseil des commissaires du 25 juin 2026

Avant de passer au point suivant à l'ordre du jour, j'aimerais vous donner un peu de contexte concernant l'avis public qui est présenté ce soir.

La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est engagée dans la planification à long terme depuis plusieurs années afin de s'assurer que nos écoles continuent de répondre aux besoins changeants de nos élèves et de nos communautés. Ce travail comprenait notamment l'analyse des tendances des inscriptions, l'examen de l'usage de nos installations, l'écoute des familles qui ont quitté notre commission scolaire et l'exploration de nouvelles façons de renforcer et de promouvoir nos écoles dans les trois régions que nous desservons.

Dans le cadre de cette planification, nous avons également reconnu que chaque région fait face à des réalités uniques. Depuis 2020, les inscriptions ont diminué de façon importante à Laval, soit de près de 600 élèves. Par conséquent, nous devons examiner attentivement la façon dont nous utilisons nos bâtiments et l'espace disponible afin de nous assurer de servir les élèves de manière efficace et durable.

Cet examen implique de prendre en compte une gamme d'options, y compris la possibilité de regrouper des écoles, tout en explorant aussi les possibilités de mieux répondre aux besoins des élèves grâce à des programmes spécialisés et à l'utilisation stratégique de nos installations.

L'avis public soumis au conseil des commissaires ce soir n'est pas le début de ce travail. Il constitue plutôt la continuation et la prochaine étape d'un processus de planification réfléchi qui est en cours depuis un certain temps. Bien que le contexte financier actuel ait accru l'urgence de ces discussions, la nécessité de revoir notre empreinte scolaire à Laval avait déjà été identifiée dans le cadre de notre planification à long terme.

Je tiens également à reconnaître que le moment choisi pour donner cet avis, à la fin de l'année scolaire et à la veille des vacances d'été, est loin d'être idéal. Cependant, la Loi sur l'instruction publique exige que cet avis soit publié avant le 1^{er} juillet afin de laisser suffisamment de temps pour l'analyse, la consultation publique et un examen approfondi avant toute prise de décision. Bien que l'avis soit publié maintenant, les consultations auront lieu cet automne et aucun changement découlant de ce processus n'entrera en vigueur avant le 1^{er} juillet 2027.

Nous reconnaissons que ces conversations sont profondément importantes. Les écoles sont bien plus que des bâtiments : ce sont des lieux d'apprentissage, d'appartenance et de vie communautaire. Elles ont une importance durable pour les élèves, les familles, le personnel et les communautés qu'elles desservent.

Pour cette raison, je tiens à préciser qu'aucune décision n'a été prise. Le processus de consultation permettra de présenter différentes options, de recueillir des commentaires et d'être à l'écoute des préoccupations et des différents points de vue, avant de prendre toute décision finale.

Du bureau de James Di Sano, Président
From the desk of James Di Sano, Chairperson
235, montée Lesage
Rosemère (Québec) J7A 4Y6



450 621-5600, poste/ext. 1320



www.swlauriersb.qc.ca

En même temps, nous avons la responsabilité, en tant que gestionnaires de l'éducation publique, de veiller à ce que nos ressources soient gérées judicieusement et que nos décisions continuent de soutenir des possibilités éducatives de la plus haute qualité pour les élèves d'aujourd'hui et de demain.

Ce ne sont pas des discussions faciles, mais elles sont nécessaires si nous voulons construire un avenir durable tout en gardant les élèves au centre de chaque décision que nous prenons.

Nous communiquerons directement avec les familles et le personnel des écoles et centres concernés, et nous fournirons également des informations à l'ensemble des parents et des membres du personnel de la commission scolaire. Une section dédiée de notre site Web servira de source centrale d'information, y compris les échéanciers, les mises à jour, les questions fréquemment posées et les documents de consultation, et ce, tout au long du processus.

Nous reconnaissons également que certaines familles et certains membres du personnel pourraient souhaiter faire part de leurs réflexions avant les séances publiques qui auront lieu en octobre. Pour cette raison, un formulaire de rétroaction sera disponible sur notre site Web tout au long de l'été afin que toute personne souhaitant proposer des idées, poser des questions ou exprimer des préoccupations puisse le faire.

J'encourage les membres de notre communauté scolaire, parents, élèves, membres du personnel et partenaires communautaires à participer au processus de consultation cet automne. Nous devons travailler ensemble pour optimiser nos infrastructures à Laval et maximiser les ressources et les services offerts à nos élèves, tout en façonnant l'avenir de l'éducation publique anglophone à Laval.



James Di Sano
Président